

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19-

057329

Optique *✓ 8538* Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : *1856*

Société : *RAM*

Actif

Pensionné(e)

Autre : *RETRAITÉ*

Nom & Prénom : *ZIAOUI KHALFAOUI*

Date de naissance : *1956*

Adresse : *SO LOT KHALFAOUI OUJDA*

Tél. : *667128286*

Total des frais engagés : *160,00* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Mohamed AMARA

Spécialiste O.R.L

Résidence Zerkouni 1er Etage
TEL : 05 36 68 00 60 - OUJDA

Cachet du médecin :



Date de consultation : *23 NOV. 2020*

Nom et prénom du malade : *Khalifaoui*

Lien de parenté : *23 NOV. 2020* *lui-même*

Nature de la maladie : *sinusite*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *DR. AMARA*

Le : *22/11/2020*

Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie Nº P19-

057329

Remplissez ce volet, découpez-le et conservez-le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : *1856*

Nom de l'adhérent(e) : *Session 2020*

Total des frais engagés : *160,00*

Date de dépôt : *22/11/2020*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/10/2020	G			<i>g/elsi</i> <i>Dr Mohamed AMAR</i> <i>Spécialiste O.R.L.</i> <i>Résidence Zerkoumt El Ettabaâ</i> <i>Tel: 05 36 68 60 60 - OUJDA</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie BEN AÏCHA</i> <i>Dr Latifa BEN AÏCHA</i> <i>Bd. Sidi Yahya N° 11</i> <i>Tel: 70 53 02 OUJDA</i>	12/10/2020	160,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Pharmacie BEN AÏCHA</i> <i>Dr. Latifa BEN AÏCHA</i> <i>Bd. Sidi Yahya N° 11</i> <i>Tel: 70 53 02 OUJDA</i>			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. A				

Docteur Mohamed AMARA,
Ancien Attaché à la Clinique ORL. du
CHU de TOURS
OTORHINOLARYNGOLOGIE
Spécialiste Diplômé de la Faculté de
Médecine de Tours

Maladies et Chirurgies :
Oreilles - Nez - Gorge - Cou
SURDITE - Chirurgie Plastique de la Face
MEDECIN EXPERT
auprès des Tribunaux d'Oujda
Consultation sur rendez-vous



الدكتور محمد أعمارة

طبيب اخصاصي

خريج كلية الطب بتور فرنسا
أمراض وجراحة الأنف والاذن والحلق والعنق
جراحة الوجه - أمراض السمع

طبيب خبير محلف
لدى المحاكم يوجد

عيادة بالميعاد

Oujda, le 12/10/2020

dr Amri Khatab

74,70

1/ Ceras Re 150 - 125

45,20

X1 Fal 150 - 1 le Bon

31,00

Bonnylase 150 - 100 118 + 6

40,00

160,00

Pharmacie BENQACHOUR
Dr. Latifa BENQACHOUR
Bd. Sidi Yahya N°1-
Tél: 70 53 02 OUJDA

Dr Mohamed AMARA
Spécialiste O.R.L.
Résidence Zerkouni 1er Etage
Tél.: 05 36 68 60 60 - OUJDA

CINABAC®

250 mg et 500 mg

Antibiotic

GENPHARMA

Comprimés pelliculés dosés à 250 mg et 500 mg.

1.COMPOSITION :

Cinabac® 250 mg :

Un comprimé pelliculé contient du chlorhydrate de ciprofloxacine équivalent à 250 mg de ciprofloxacine.

Cinabac® 500 mg :

Un comprimé pelliculé contient du chlorhydrate de ciprofloxacine équivalent à 500 mg de ciprofloxacine.

2. PROPRIÉTÉS :

La Ciprofloxacine est un antibiotique de synthèse à large spectre quinolones.

Cinabac® est efficace *in vitro* pratiquement contre tous les germes Gram négatifs, incluant Pseudomonas aeruginosa.

Elle est aussi efficace contre les Gram positifs comme le Staphylocoque et le Streptocoque. Les Anaérobies sont généralement moins sensibles.

La ciprofloxacine présente une activité bactéricide rapide, non seulement au niveau de la phase de prolifération, mais aussi pendant les autres phases de reproduction.

La ciprofloxacine en inhibant l'enzyme ADN-gyrase inhibe au niveau de l'ADN chromosomique, la transcription de l'information génétique nécessaire au métabolisme normal des bactéries et de ce fait leur capacité de reproduction diminue rapidement.

la résistance à la ciprofloxacine se développe progressivement et par étapes.

le développement de la résistance plasmidique des espèces qui peut avoir lieu avec les bétalactamines, les amino glycosides et les tétracyclines, ne se présente pas avec la ciprofloxacine.

En raison de son mode d'action particulier, la ciprofloxacine n'induit pas de pas en général de résistance similaire à celle des bétalactamines, aminoacycosides, tétracyclines, macrolides ou peptides, sulphonamides, triméthoprime ou dérivés nitrofurane.

C'est pourquoi la ciprofloxacine est très efficace vis-à-vis des bactéries résistant à ces groupes mentionnés d'antibiotiques.

Une résistance parallèle a été observée avec le groupe des inhibiteurs de la gyrase. Cependant, vu la grande sensibilité primaire de la ciprofloxacine, la résistance parallèle de la majorité des micro-organismes est moins prononcée avec ce médicament.

La ciprofloxacine reste souvent efficace sur les germes qui ont déjà développé une résistance à des inhibiteurs de la gyrase.

En raison de sa structure chimique, la ciprofloxacine est complètement efficace sur les bactéries bétalactamases.

La ciprofloxacine peut être utilisée en association avec d'autres antibiotiques. In vitro, des essais d'association de la ciprofloxacine ont montré, tant avec les bétalactamines qu'avec les aminoacycosides, des effets en majorité additifs ou indifférents. On a observé plus souvent des effets renforcés de manière synergique, rarement des effets antagonistes.

Les possibilités d'association en présence :

- de Pseudomonas : azlocilline, ceftazidime
- de Streptocoques : mezlocilline, azlocilline, autres bétalactamines actives
- de Staphylocoques : bétalactamines, en particulier les isoxazolyl-pénicillines, vancomycine, : métronidazole, clindamycine.

3.INDICATIONS:

-Infections compliquées ou non, dues à des germes sensibles à la ciprofloxacine.

-Infections des voies respiratoires.

Pour les pneumonies à pneumocoques traitées en ambulatoire, Cinabac® ne doit pas être prescrit en première intention. Il est toutefois indiqué dans le traitement des pneumonies à Klebsiella, Enterobacter, Proteus, Pseudomonas, *Haemophilus*, *Branhamella*, *Legionella* et *Staphylococcus*.

-Infections de l'oreille moyenne (otite moyenne) ou des sinus (sinusite), en particulier quand ces infections sont dues à des germes Gram négatif y compris pseudomonas ou à des staphylocoques.

-Infections des reins et/ou des voies urinaires.

-Infections des organes génitaux, y compris les annexes, gonorrhées et prostatites.

-Infections de l'abdomen, notamment les infections bactériennes des voies digestives et biliaires, les péritonites.

34,80

Cinabac®

Ciprofloxacine

10

500 mg

ventif) chez les
ment en cas de
odéprimés.
est le suivant :

Enterobacter,

(ff) Providencia,

Haemophilus,

Acinetobacter,

Brucella, *Staphylococcus*, *Lesteria*, *Corynebacterium*, *Chlamydia*.

«Spécies inconstamment sensibles» :

Gardnerella, *Flavobacterium*, *Alcaligenes*, *Streptococcus agalactiae*, *Enterobacter faecalis*, *Streptococcus pyrogène*, *Streptococcus pneumoniae*, *Streptococcus Viridans*, *Mycoplasma hominis*, *Mycobactrium tuberculosis* et *Mycobacterium fortuitum*.

«Spécies habituellement résistantes» :

Enterococcus faecium, *Nocardia asteroides*, *Ureaplasma Urealytum*.

Hormis quelques exceptions, les germes anaérobies sont modérément sensibles (*peptococcus*, *Peptostreptococcus* par exemple) à résistants (*Bactéroides* par exemple). Cinabac® est sans effet sur *Treponema pallidum*.

4.POSOLOGIE :

Chez l'adulte.

Sauf prescription contraire, les posologies recommandées sont les suivantes :

Voie orale

Infections des voies respiratoires (en fonction du germe pathogène et de la gravité de l'infection)	2 fois 250 mg ou 500 mg/jour
Infections des voies urinaires : -aiguë, non compliquée -cystite chez la femme ménopausée. -Compliquée	1 à 2 fois 250 mg prise unique de 250 mg 2 fois 250 mg ou 500 mg/jour
Gonorrhée : -extra-génitale -aiguë, non compliquée	prise unique de 250
Diarrhée	1 à 2 fois 500 mg/jour
Infections particulières graves, mettant en jeu le pronostic vital, à savoir : -Pneumonie à Streptocoques -Infections récidivantes de la mucoviscidose -Infections ostéo-articulaires -Septicémie -Péritonite En particulier infections à Staphylocoque, streptocoque ou Pseudomonas	3 fois 500 mg/jour

5.MODE D'ADMINISTRATION :

Voie orale

Avaler les comprimés sans les croquer, avec un peu d'eau. Ils peuvent être pris en dehors des repas. Chez les sujets à jeun, la résorption du principe actif est accélérée. Lorsque le patient est dans l'impossibilité d'ingérer les comprimés, en raison de son état clinique ou pour tout autre motif, il est recommandé de débuter le traitement par la voie intraveineuse.

6.DUREE DU TRAITEMENT :

La durée du traitement est en fonction de la gravité de la maladie, ainsi que l'évolution



LOT 201087 2

Lisez cette
importante
à votre mé
d'autre, m
besoin de lu
rense.

EXP

04 2024

PPV

45,20

45 20

avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations
es questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations
vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un
autres, car cela pourrait lui être nocif. Gardez cette notice, vous pourriez avoir



Dichlorhydrate
de Lévocétirizine

5 mg, comprimé pelliculé

- La substance active est : dichlorhydrate de lévocétirizine 5 mg pour un comprimé pelliculé
- Les autres composants sont :

Comprimé nu : cellulose microcristalline, lactose monohydraté, silice colloïdale anhydre, stéarate de magnésium.

Pelliculage : Opadry Y-1-7000 [hypromellose (E 464), dioxyde de titane (E 171), macrogol 400]

1. QU'EST-CE QUE XYZALL 5 mg, comprimé pelliculé ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISÉ?

Ce médicament se présente sous la forme de comprimé pelliculé, boîte de 14 et 28. XYZALL est un médicament anti-allergique indiqué dans le traitement des symptômes associés à l'allergie, tels que :

- La rhinite allergique saisonnière (rhume des foins), y compris les atteintes oculaires (conjonctivite allergique) ;
- La rhinite allergique chronique ;
- L'urticaire.

2. INFORMATIONS NECESSAIRES AVANT DE PRENDRE XYZALL 5 mg, comprimé pelliculé

XYZALL 5mg, comprimé pelliculé, NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants :

- Si vous êtes allergique à la lévocétirizine ou à toute substance chimique apparentée, ou à l'un des autres composants contenus dans XYZALL.
- Si vous souffrez d'insuffisance rénale grave.

Prendre des précautions particulières avec XYZALL 5 mg, comprimé pelliculé

Mises en garde :

- XYZALL n'est pas recommandé chez l'enfant de moins de 6 ans car il n'existe pas encore de dosage adapté.
- XYZALL ne doit pas être utilisé en cas de galactosémie, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou de déficit en lactose (maladies métaboliques rares), en raison de la présence de lactose dans le comprimé.

- Précautions d'emploi :

- Si vous souffrez de troubles rénaux, la dose pourra être réduite en fonction de la gravité de votre maladie. Suivez les instructions de votre médecin.
- La prudence est recommandée en cas d'absorption d'alcool en même temps que XYZALL. Chez certains patients sensibles, la prise simultanée de lévocétirizine et d'alcool pourrait avoir des effets sur le système nerveux, bien que la cétirizine (produit chimiquement apparenté) n'ait jamais montré une augmentation des effets liés à l'alcool.

Grossesse :

Ce médicament ne sera utilisé pendant la grossesse que sur les conseils de votre médecin.

D'une façon générale, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

BIOMYLASE®
Comprimés pelliculés ; Boîte de 24
Sirop ; Flacon de 125 ml
Alpha-amylase

- Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.
 - Gardez cette notice, vous ~~pourrez~~ pourrez avoir besoin de la relire.
 - Si vous avez des questions, demandez à votre médecin.
 - Ce médicament est prescrit par un médecin.
 - Si l'usage n'est pas mentionné, ne le prenez pas.
- Il est recommandé de prendre ce médicament avec une cuillère à soupe d'eau ou de jus de fruit.

IDENTIFIERS
Composants

Comprimé : *40/00*

Alpha-amylase
 Soit 2142 U CEIP
 par Comprimé.
 Excipients

	Pour 1 Cp enrobé
	3000 U CEIP* q.s.p.....1 Cp

Sirop :

Alpha-amylase
 *Soit 142.86 Unités Pharmacopée Européenne
 par ml de sirop.
 Excipients

	Pour 1 ml de sirop
	200 U CEIP* q.s.p.....1 ml

EXCIPENT A EFFET NOTOIRE

Comprimé : Saccharose et Jaune orangé S (E110).

Sirop : Saccharose, Glycerol, Parahydroxybenzoate de propyle sodique (E217), Parahydroxybenzoate de méthyle sodique (E219).

Classe pharmaco-thérapeutique

Ce médicament appartient à la classe des enzymes à visée anti-inflammatoire.

DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT?

Ce médicament est indiqué dans les maux de gorge peu intenses et sans fièvre.

COMMENT UTILISER CE MEDICAMENT?

Posologie

• Comprimé :

Adulte: 1 Comprimé, 3 fois par jour au cours des repas.

• Sirop :

Adulte: 1 cuillère à soupe (15 ml), 3 fois par jour.

Enfant de plus de 3 ans (plus de 15 kg): 2 cuillerées à café (10 ml), 3 fois par jour.

Nourrisson et enfant de 6 mois à 3 ans (7 kg à 15 kg): 1 cuillère à café (5 ml), 3 fois par jour.

Mode et voie d'administration

Voie orale.

Avaler les comprimés, sans les croquer, avec un verre d'eau.

Durée du traitement

Pour les comprimés : Ne prolongez pas le traitement au-delà de 5 jours sans avis médical.

En l'absence d'amélioration comme en cas de persistance des symptômes, prenez un avis médical.

Ne pas utiliser ce médicament de façon prolongée sans avis médical.

DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MÉDICAMENT?

Ne prenez jamais BIOMYLASE :

- En cas d'allergie à l'alpha-amylase ou à l'un des composants, notamment les parabens (le cas du sirop).

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

EFFETS NON SOUHAITES ET GENANTS

Comme tous les médicaments, BIOMYLASE peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.